Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Quorum : 26

M. SUFFET est désigné en tant que secrétaire de séance

Séance du 4 juin 2025

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin 2025, sous la présidence de Mme BORIES, maire.

Présents :
Mmes MM. BELLEVILLE, CHEVALIER, ZANIRATO, LE GOFF, ORCET, CLAPOT, SANCIAUME, BONIFAY, PASTOUREL, BOUT, TAPISSIER, CREPIN, TRI, BRUN, ARTHUR, CAROT, SUFFET, DUMAS FILLIERE, ARNAUD, TORRES, NOVARETTI, LEMONT, GAVAZZI, DANIEL, BUISSON

Procurations
Mme DEMARQUETTE MARCHAT à Mme BORIES
M. CARRY à M. ORCET
M. BERTHET à M. ZANIRATO
Mme GALATEAU LEPERE à Mme CLAPOT
M. RENEVEY à Mme TORRES
Mme LEPAGE à Mme DANIEL

9 - OBJET : CULTURE – PATRIMOINE – Musée Pierre-de-Luxembourg – Adhésion auprès du Conseil International des Musées (ICOM France)

Rapporteur : M. CREPIN

Le comité national français de l'ICOM est le réseau français des professionnels des musées, acteur majeur du champ muséal rassemblant 4 800 membres institutionnels et individuels. A ce titre, il œuvre à représenter et promouvoir les musées ainsi qu'à accompagner les professionnels du secteur dans leurs missions (gestion des collections, accueil de publics élargis, formation et intégration de nouveaux métiers, adaptation des nouvelles technologies, recherches de financement...).
L'adhésion du musée Pierre-de-Luxembourg au réseau permettra de promouvoir aux plans national et international le musée, mais aussi de bénéficier de l'ensemble des actions mises en place par le Comité ICOM France (rencontres, événements et publications) : assister aux évènements abordant les questions d'actualité et de fonds sur l'évolution des musées, rencontrer les professionnels de tous les types de musée de France, développer le réseau professionnel et échanger sur les pratiques, bénéficier de la carte ICOM permettant l'accès à de nombreux musées du monde entier.
L'adhésion institutionnelle ouvre - sans supplément de coût - la possibilité d'affilier l'institution adhérente à 3 Comités Internationaux de l'ICOM.
Afin d'avoir une bonne visibilité au sein du réseau, le musée Pierre-de-Luxembourg a fait le choix d'adhérer aux 4 Comités suivants :

- **CAMOC** - Comité international sur les collections et activités des musées des villes
- **CECA** - Comité international pour l'éducation et l'action culturelle
- **INTERCOM** - Comité international pour la gestion des musées
- **ICR** - Comité international pour les musées régionaux

Par conséquent, afin de bénéficier de cet accompagnement, je vous propose au nom de la commission qui a émis un avis favorable à l'unanimité de bien vouloir autoriser Mme le maire :

- A adhérer auprès d'ICOM France
- à verser la participation nécessaire à l'adhésion 2025 d'un montant de 460 € TTC

Le renouvellement se fera chaque année sous réserve d'inscription de la dépense au budget primitif de la commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 10 juin 2025.

Le secrétaire de séance

M. SUFFET

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Mme Le Maire

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.